

PROGRAMME DE FORMATION POST PERMIS B

La formation post permis



Programme de formation complémentaire prévue à l'article L-223.1 du code de la route

La formation complémentaire suivie entre 6 mois et 1 an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- D'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- D'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinien, 1996 et Siergrist, 1999) - matrice GDE (Goal for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite de la sécurité routière ci-après nommé « enseignant » d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accident, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité.

Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

-MATINÉE

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

1. Présentation de la formation

Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.

Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Durée 10 minutes

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)

Se connaître en tant que conducteur.

Connaître et prendre en compte ses limites.

Durée : 15 minutes

3. Constitution du groupe

Se présenter

Confronter ses expériences au groupe.

Découvrir sa singularité.

Créer du lien.

Durée : 35 minutes

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation

Confronter ses expériences au groupe.

Découvrir le groupe.

Durée : 45 minutes

5. Perception des risques

Se positionner face au risque.

Se confronter à la perception des autres.

Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

Durée : 1 heure

6. situations complexes

Comprendre et résoudre des situations complexes.

Durée : 1 heure 15 minutes

-APRES MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Les stratégies de mobilité.

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes.

Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements.

Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc...)

Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc...)

Durée : 1 heure 45 minutes

8. Choix de mobilité

Se connaître en tant qu'utilisateur de la route ; être conscient de ces choix en matière de mobilité et de déplacement.

Être sensibilisé aux questions environnementales.

Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

Durée : 1 heure

9. Bilan avec engagement

Durée : 15 minutes

A l'issue de la formation, l'ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE PREVUE A L'ARTICLE L.223-1 DU CODE DE LA ROUTE vous sera transmise.